

La campagne 2024/2025 du Pass'Région a ouvert le 11 juin après-midi.

À partir de cette date, les jeunes nouvellement éligibles au Pass'Région peuvent commander leur carte pour l'année 2024/2025.

Deux nouveautés importantes :

1/ Prolongation de la durée d'utilisation des avantages « culture », « sport », « loisirs de pleine nature » et « santé » :

Afin de permettre aux jeunes de disposer de ces avantages durant l'été, la **date limite d'utilisation des avantages est fixée au 31 août**. Cette prolongation est effective dès à présent et s'applique donc également aux avantages en cours (2023/2024).

Pour ce qui concerne les avantages liés à la scolarité (avantage « manuels scolaires » et avantage « aide au premier équipement professionnel »), la date limite d'utilisation est inchangée : **31 mai de l'année en cours**.

2/ Nouveau numéro de l'assistance technique du Pass'Région :

Dans le souci de faciliter les démarches des jeunes, des établissements et des partenaires en cas de difficultés, les **appels à l'assistance technique du Pass'Région seront désormais non surtaxés, avec un nouveau numéro d'appel. À partir du 11 juin**, l'assistance sera joignable au numéro suivant : **04 86 27 98 50**, du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Vous trouverez ci-dessous les dates à retenir :

- **Dates limites d'utilisation des avantages 2023/2024 :**

31 mai 2024 pour les avantages « manuels scolaires » et « aide au premier équipement professionnel »

31 août 2024 pour les avantages « culture », « sport », « loisirs de pleine nature » et « santé ».

Ouverture de la commande des cartes pour 2024/2025 : 11 juin 2024 dans l'après-midi

- **Dates d'utilisation des avantages 2024/2025 :**

Du 11 juin 2024 au 31 mai 2025 pour les avantages « manuels scolaires » et « aide au premier équipement professionnel »

Du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 pour les avantages « culture », « sport », « loisirs de pleine nature » et « santé ».

Le service Jeunesse
Région Auvergne-Rhône-Alpes